

Délibération portant approbation sur le compte
rendu du 11 mars 2026.

Point n° 1 inscrit à l'ordre du jour

Commission de la formation et de la vie universitaire du 10 septembre 2026

Délibération n° 2026_1009_42.1

Vu le Code de l'éducation, notamment les articles L. 712-6 et L. 712-6-1 ;
Vu les statuts de l'Université de La Réunion mis à jour le 02 mai 2025 ;
Vu la délibération n°2025-01 du Conseil d'administration en date du 04 mars 2025 portant élection de Madame Nathalie WALLIAN, Professeure des Universités à la présidence du Conseil académique plénier de l'Université de La Réunion ;
Vu la délibération n°2025-02 du Conseil d'administration en date du 4 mars 2025 portant élection de Monsieur le Docteur Laurent DIDIER, à la Vice-présidence du Conseil d'administration en charge de la formation et de la vie universitaire de l'Université de La Réunion ;

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire **approuve le compte rendu du 11 mars 2026**

(Cf. le compte-rendu du 11 mars 2026, annexée).

Résultats des votes électroniques :

Nombre de membres présents ou représentés au moment du vote : 22

Nombre de voix pour : 20

Nombre de voix contre : 0

Nombre d'abstention : 2

Fait à Saint-Denis le 13 octobre 2026

Par délégation le Vice-Président du Conseil
d'Administration en charge
de la Formation et de la Vie Universitaire

Dr. Laurent DIDIER



Transmis au Recteur de la Région académique de La Réunion. Chancelier des universités le : 14 octobre 2026

Publié au recueil des actes administratifs de l'université de La Réunion. le : 14 octobre 2026

COMPTE-RENDU

Sièges : 38

Membres en exercice : 38

Quorum requis à l'ouverture de séance : 19

Quorum constaté à l'ouverture de séance : 38

	Secteur	Membre	Signature en qualité membre	Signature en qualité de mandataire
VP CAFVU		DIDIER Laurent	Présent	
Collège A	DEG	DESAULNAY Olivier		Représenté par Mme VERKINDT
		MOREAU Nicolas		Représenté par Mme MORILLON
	LSHS	OROBITG Christine	Présente	
		WALLIAN Nathalie	Présente	
	ST	MORILLON Marianne	Présente	
		STRASBERG Dominique		Représenté par Mme WALLIAN
	Santé	RIQUEL Line	Présente	Représentée à partir de 10h30 par M. LAURET
Collège B	DEG	CADOU Eléonore		Représentée par Mme ROBERT
		DIAKITÉ Daouda		Représenté par M. AIT-AARAB
	LSHS	AÏT-AARAB Mohamed	Présent	
		LAURET Francky	Présent	
	ST	BARET Pascal	Présent	
		VERKINDT Chantal	Présente	
	Santé	ROBERT DA SILVA Christine	Présente	
Collège C		BECQUART Audrey	Présente	
		CHOTOORY Poornima	Présente	
		HO-LU Jérémy		Représenté par Mme BECQUART
		MONTPRÉ Guillaume	Présent	
		NASRI Véronique	Présente	
Col. 10	DEG	SAID Hassane Djaffar		Représenté par M. REMTOULA

		<i>Suppléant : FELICITE Anthony</i>		
		SAQUOITIER--BALON Naomie		Représentée par Mme BAOU
		<i>Suppléante : HUET Chloé</i>		
		BEGUE Yann		Représentée par Mme BAOU
		<i>Suppléant : DEBESE Ezekias</i>		
		TECHER Ericka		Représentée par Mme LEBON
		<i>Suppléante : MOUTOUSSAMY Emilia</i>		
	ST	FAMEKAMY Alicia	Présente	
		<i>Suppléante : PORRET Kenza</i>		
		BOUC Mathieu		Représenté par Mme LEBON
		<i>Suppléant : LESPINE--BARRIÈRE Maël</i>		
		BÉ Hafsoit		Représentée par Mme FAMEKAMY
		<i>Suppléante : RAVOLOLOHARIMANANA Princia</i>		
		ABUFERA Lucas		Représenté par Mme FAMEKAMY
		<i>Suppléant : CASTEL Paul</i>		
	LSHS	REMTOUNA Rayan	Présent	
		<i>Suppléant : ROBERT Lukas</i>		
		LEBON Coralie	Présente	
		<i>Suppléante : TESTANT Aurore</i>		
		RICHAUVET--GONTHIER Lucas	Présent	
		<i>Suppléant : DUGUIN Ewoian</i>		
		BAOU Salima	Présente	
		<i>Suppléante : ANGAMA Alicia</i>		
	Santé	LAMAH Stéphanie	Présente	
		<i>Suppléante : NGES NDZIE Blandine</i>		
		HOUMADI Baco		Représenté par M. REMTOUNA
		<i>Suppléant : ONGARETTO Jean Jacques</i>		

Personnalités extérieures		BERNE Maurice <i>Représentant d'établissement secondaire</i>		Représenté par M. DIDIER
		LO-THONG Marie-Josée <i>Représentante du monde de la culture</i>		Représenté par M. DIDIER
		DIJOUX Frédéric <i>Représentant du monde de la formation et/ou du monde du sport</i>		Représenté par M. BARET
		AH-SON Karine <i>Représentant du monde de la formation et/ou du monde du sport</i>		Représenté par M. BARET
Directeur du Crous		SEMPERE Pierre Olivier	Présent	
INVITE(ES)		Mylène EYQUEM		
		Aline KWAN		
		Arnaud WINER		
		Audrey NOEL		
		Bérénice ROY DORAY		
		Faneva RAKOTONDRAHASO		
		Isabelle AUGUSTE		
		Amangoua KADJO		
		Jérôme GARDODY		
		Olivier MARC		
		Patrick FROUIN		
		Richard LORION		
		Zoulfikar MEHOUMOU ISSOP		
		Valérie MAGDELAINE		

La séance est présidée par Laurent DIDIER, vice-président du conseil d'administration en charge de la formation et de la vie universitaire avec l'assistance de Mme BOIRON, directrice de la DEPF.

Le quorum étant atteint avec 38 membres 20 présents et 18 membres représentés (soit au total 38 membres présents et représentés), le vice-président ouvre la séance à 9h10.

L'ordre du jour comprend 1 point soumis pour délibération.

Question(s) diverse(s) :

1. Mme VERKINDT souhaite aborder la charte des enseignements

M. le VPFVU présente les éléments liés à la NOF :

Ce point est soumis à délibération de la CFVU. Il appartient à la CFVU d'adopter la répartition de l'enveloppe de formation allouée par le Conseil d'administration, selon la lettre de cadrage de juin 2025. L'offre de formation, accréditée pour six ans, doit s'adapter aux évolutions. Le passage au CNESER pour l'accréditation des diplômes est prévu demain après-midi.

La lettre de cadrage a été validée l'année dernière par le conseil académique plénier et le conseil d'administration. Les maquettes de formation ont été validées quasi unanimement en conseil de faculté. Un délai de sécurité est nécessaire pour permettre aux collègues BIATSS d'implanter les maquettes dans Pégase et les emplois du temps. L'objectif est d'éviter la surcharge de travail survenue en juillet 2019. Concernant les heures d'anglais LVE en master, un travail préalable a été mené l'année dernière avec les directions de composantes et des GT sur l'internationalisation et la politique linguistique avec la MDL. Ces éléments ont été définis par consensus et transmis aux composantes ainsi qu'à la maison des langues.

Ces éléments ont été actés en instance centrale. Une réunion MDL et composantes s'est tenue en juillet 2025 pour préparer la nouvelle offre de formation et expliquer la lettre de cadrage. Les échanges ont principalement porté sur le master.

La lettre de cadrage prévoit 60 heures de TD du semestre 1 au semestre 3, en adaptant le contenu à la discipline. Le dispositif tient compte des spécificités de l'UFR LSH, notamment pour les masters de langue vivante étrangère. Ces 60 heures de TD concernent l'anglais, s'inscrivant dans la continuité des 20 heures de licence.

Quel est l'état des lieux suite au retour des maquettes ? Les composantes ont globalement respecté les consignes. Des ajustements marginaux, sans impact sur la soutenabilité de l'offre, subsistent. Les heures d'anglais représentent moins de 2% de la volumétrie totale. Le passage des RCM en RTD a permis une réduction collective de 4 à 5%. La direction de la DEPF contactera les composantes pour finaliser ces ajustements parcellaires. La majorité des masters ont respecté les directives.

Certaines composantes dispensant des cours en anglais n'ont pas obligatoirement basculé vers les 20 heures TD en master. L'ajustement a posteriori, validé avec la DEPF, ne compromet pas la soutenabilité de l'offre de formation.

Cette nouvelle offre garantit la qualité des enseignements et des diplômes via trois leviers.

La gouvernance alloue 602 heures HETD pour harmoniser les parcours individualisés, comme le dispositif oui/si, afin de soutenir les étudiants en filières massifiées. Les enseignements disciplinaires sont renforcés selon la lettre de cadrage pour optimiser la réussite en poursuite d'études et l'insertion professionnelle.

Cela pallie l'insuffisance des notes dans les matières fondamentales lors des commissions de masters. Enfin, les heures d'anglais LVE en présentiel sont augmentées de la licence au master, conformément au rapport HCERES. L'harmonisation prévoit 20 heures de TD en présentiel du S2 au S6 en licence et du S1 au S3 en master, hors UFR LSH.

Le budget qualité enseignement soutient l'innovation pour impulser des pratiques pédagogiques. Concernant la professionnalisation, les blocs de compétences sont mis en évidence dans les maquettes pour valoriser les CV et lettres de motivation. Des formations pilotes en approche par compétence sont lancées expérimentalement selon les capacités financières.

L'offre inclut de nouveaux parcours, comme le master lettres monde du livre (UFR LSH) et le master STAPS trail et événements sportifs. Plusieurs réformes sont intégrées : l'enseignement, l'accès santé, l'ouverture de l'école d'orthophonie en 2026 et l'universitarisation des paramédicaux et de la maïeutique. Le caractère professionnel des stages en licence est renforcé.

Enfin, les unités d'enseignement d'ouverture sont redéployées pour répondre aux exigences ministérielles sur la TEDS au premier cycle. Le projet porte sur la certification de la L1 à la L3. Cette offre optimisera les conditions d'études via un bornage du volume horaire. Les licences seront limitées entre 1500 et 1700 heures et les masters seront bornés à 800 heures.

Le nombre d'unités d'enseignement sera également limité pour réduire la surcharge des maquettes et faciliter la gestion des créneaux. Les équipes pédagogiques ont optimisé la répartition des CM, TD et TP. L'IUT, l'ESIRI et l'IAE intensifient le déploiement de l'apprentissage en formation initiale.

La validation des maquettes permettra l'adoption des MCCC selon les principes de capitalisation, de compensation et de seconde chance. Enfin, l'offre de formation doit devenir soutenable face aux contraintes budgétaires et l'inadéquation des moyens RH. Les rapports officiels indiquent que l'offre de formation n'est plus soutenable.

Une stratégie de rationalisation vise une réduction globale de 8 % tout en préservant la qualité des diplômes. L'encadrement actuel dépend trop des CEV et des heures complémentaires. Cela impacte la masse salariale et réduit le temps de recherche des enseignants-chercheurs. Pour la période 26-31, une meilleure couverture pédagogique sera assurée par davantage de titulaires.

Cette nouvelle offre allégera les contraintes logistiques et d'emploi du temps. Le rythme étudiant sera mieux pris en compte grâce à la réduction du volume horaire. Des créneaux seront dédiés à la vie et à l'engagement étudiant. Cette démarche prospective s'appuiera sur des bilans annuels pour permettre une amélioration continue.

Concernant la soutenabilité, un graphique illustre les efforts fournis par les composantes selon leurs spécificités. Ce document, disponible sur la GED, adapte le tableau présenté la semaine dernière. La charge 23-24 excède 190 000 heures HETD, tandis que celle de 2026 affiche -3,43 %.

Hors formations liées aux réformes structurelles compensées par le ministère, l'objectif est atteint avec une baisse de -11,7 % au lieu de -8 %. Une marge de sécurité est nécessaire car les modalités de compensation des réformes de l'enseignement et de l'accès santé restent inconnues. Cette prudence évite les difficultés rencontrées lors de la précédente réforme de l'accès santé.

Ce panorama global recontextualise la nouvelle offre de formation et le travail des collègues.

M. Rayan REMTOULA : Membres de la CFVU, nous sollicitons votre attention. Quatorze élus étudiants, issus de divers sites et composantes, expriment une position unanime. Nous appelons solennellement la CFVU à voter contre la nouvelle offre de formation telle que présentée. Cette décision est prise pour défendre les intérêts des étudiants de l'Université de la Réunion.

Nous n'avons été ni suffisamment associés ni consultés dès le départ. Qui pourrait penser que des étudiants s'opposent à l'offre de formation de leur université de gaieté de cœur ? Nous reconnaissons le travail considérable et les contraintes budgétaires liés à l'élaboration de cette offre. Toutefois, nous appelons à voter contre ce projet en l'état.

Nous désapprouvons la démarche de la présidence, tant sur la forme que sur le fond. Nous invitons à voter contre cette NOF pour signaler son iniquité. Elle déroge à la lettre de cadrage via des critères d'arbitrage variables. Ce texte sacrifie les UEO, le sport, l'engagement étudiant et la culture. Un refus aujourd'hui n'empêche pas une adoption ultérieure.

L'accréditation de l'université de la Réunion reste inchangée. L'application prévue dans cinq mois permet d'atteindre un consensus. Nos demandes concernent des UEO sur les deux semestres de L1 et un semestre sur deux en L2 et L3. Des offres votées en avril ont déjà été appliquées à Paris 2, Rennes, Montpellier ou Strasbourg sans nuire aux diplômes.

Voter contre la NOF ne condamne pas l'établissement mais exprime un désaccord sur la forme et le fond pour les six prochaines années. Notre intervention analyse la conduite de la réforme et le contenu de cette NOF. Je donne la parole à ma collègue élue étudiante en distanciel.

Stéphanie LAMAH : Nous invitons les membres de la CFVU à voter contre la NOF. Cette instance a déjà rejeté massivement ce texte. Le respect des instances exclut la présentation de documents identiques pour modifier un résultat. La CFVU est une instance démocratique délibérative et non une chambre d'enregistrement. Une décision de rejet impose l'ouverture d'un dialogue et la recherche de solutions.

L'Université de la Réunion n'a pas adopté cette méthode. Nous appelons également au vote contre cette NOF car les étudiants n'ont pas été pleinement associés. Notre opposition n'est ni soudaine ni improvisée. Entre le 25 octobre 2025 et le 27 février 2026, les élus étudiants ont alerté cinq fois sur cette NOF.

Cinq alertes publiques et argumentées ont exprimé nos graves inquiétudes concernant cette réforme. Nous n'avons pourtant jamais été associés au processus de constitution de cette NOF. Les étudiants sont les premiers concernés par :

- la structure des maquettes pédagogiques
- la suppression ou le maintien d'enseignements
- les conséquences de ces arbitrages.

Nous déplorons ces méthodes. Je laisse désormais la parole à un autre élu étudiant.

Salima BAOU : Nous appelons à voter contre cette NOF en l'état. La méthode employée après le rejet de la semaine dernière est déplorable. Nous avons demandé à la présidence du temps pour le dialogue et la concertation. L'université a néanmoins convoqué une nouvelle CFVU sous une semaine pour voter quasiment la même NOF. Nous dénonçons ce passage en force.

En démocratie, un rejet impose de comprendre et de construire une solution partagée. Ce manque de considération pour les élus inquiète quant au dialogue démocratique de notre université.

Alicia FAMEKAMY : Nous appelons à voter contre cette NOF en l'état. La suppression massive des UEO constitue la raison majeure. Ces unités expriment l'essence de l'université. L'université forme des citoyens au-delà des savoirs disciplinaires. Les UEO favorisent : l'engagement et la vie associative, le service civique, le sport pour la santé. Les délégués soulignent l'importance de l'accès à la culture.

A La Réunion, cet accès est structurellement plus difficile qu'en métropole. L'université et le service public sont souvent les seules portes d'entrée culturelles. Les UEO permettent de découvrir les pratiques artistiques locales. Leur suppression réduit un outil essentiel pour les étudiants réunionnais. Les étudiants les plus modestes seront les premiers pénalisés.

Lucas RICHAUVET—GONTHIER : Nous invitons à voter contre cette proposition car les critères d'arbitrage opaques soulèvent des interrogations. La lettre de cadrage imposait une réduction de 8% par composante. Ce principe semble appliqué de manière irrégulière sans raison objective. Quelle logique ? Quelle justice ? Quelle équité ? La maison des langues souligne des incohérences dans la maquette.

La NOF mentionne CM pour les LVE au lieu de TD. Quelle logique ? Quelle justice ? Quelle équité ? Ces erreurs interrogent la cohérence globale du projet. L'argument budgétaire justifiant la suppression des UEO est discutable. Le remplacement des UEO par des unités disciplinaires ne coûter a-t-il pas plus cher ?

Coralie LEBON : Membres de la CFVU, nous ne sommes ni des moutons, ni des ingrats. Nous sommes des élus responsables votant dans l'intérêt des étudiants. Nous reconnaissons le travail accompli pour cette NOF. Toutefois, nous regrettons le manque d'association et de dialogue initial. Nous ne votons ni contre des personnes, ni contre une institution.

Nous restons fidèles à nos engagements et défendrons les étudiants. Voter contre cette NOF en l'état est nécessaire si vous estimez que :

- les étudiants ont été exclus
- les critères d'arbitrage sont opaques
- la suppression des UEO est une erreur
- les méthodes de passage en force sont inacceptables.

C'est un message clair : la copie est à revoir. Nous nous engageons publiquement à adopter cette NOF sous un mois si un dialogue réel est établi. Ne cautionnons pas ce passage en force. Transmettez aujourd'hui un message clair via votre vote. Soutenez le respect des instances et l'implication des étudiants pour leur formation.

Exigez l'équité, la transparence et la justice pour les arbitrages de cette NOF. Refusez ce passage en force qui laissera des traces durables.

M. le VPVU : remercie le Vice-Président étudiant et les élus étudiants pour cette déclaration éclairant les élus et directeurs de composantes présents.

1. Offre de formation 2026-2031 : maquettes.

1.1 UFR SANTÉ

Rapporteur : Arnaud WINER

Soutien la vision des étudiants concernant l'effort pédagogique et qualitatif attendu. L'UFR Santé a ainsi travaillé pour privilégier la qualité pédagogique sur les aspects financiers. Cette approche, appuyée par les stages et la professionnalisation des mentions, a réduit les HETD sans impacter les UEO.

La faculté de santé présente un nombre d'HETD faible malgré l'effectif étudiant. Nous déplorons toutefois un manque important d'enseignants et peu d'hôpitaux universitaires. Votre commission comprend environ 25 hôpitaux universitaires et plusieurs universitaires monovalents ou généralistes.

Les enseignements sont majoritairement assurés par des praticiens hospitaliers adaptés à la stratégie pédagogique des mentions. À titre de comparaison, Limoges dispose de plus de 100 hôpitaux universitaires. Cela indique un potentiel d'optimisation des coûts pour les futures formations.

Par rapport à 2023, les HETD diminuent pour trois raisons : la numérisation de cours magistraux, la mise en œuvre de l'approche par compétence notamment en licence Sciences pour la Santé avec des dossiers BQE, et l'optimisation de l'organisation des connaissances.

Enfin, la baisse s'explique par la correction du décompte 2023 qui incluait des heures de stage sans coût pour l'université, notamment en Master Biologie Santé. Les mentions en médecine, maïeutique, IPA, orthophonie et IBODE prévoient des stages réduisant les HETD. La présence croissante des HU, sans coût pour l'université, diminue artificiellement les dépenses.

L'augmentation du nombre d'HU abaisserait le coût de la formation. Les stages, les HU et la pédagogie innovante réduisent notablement les coûts malgré le faible HETD présenté par Laurent. Concernant l'orthophonie, cette formation validée au CNESER et soutenue par deux ministères sera financée par l'Etat.

L'effort de la faculté de santé vise un gain pédagogique plutôt qu'une réduction qualitative des HETD.

Monsieur le vice-président soumet l'offre de formation 2026-2031 : maquettes de l'UFR SANTÉ au vote de la CFVU.

Offre de formation 2026-2031 : maquettes de l'UFR SANTÉ.	Pour : 24 Contre : 13 Abstention : 1
--	--

1.2 IUT

Rapporteur : Olivier MARC

Je représente l'IUT, qui propose des BUT en gestion, génie civil, réseaux et télécommunications, génie biologique, carrière sociale, HSE et technique de commercialisation. L'établissement accueille environ 1100 étudiants, incluant quatre licences professionnelles et un master. Les licences et le master sont en apprentissage, tout comme six septièmes du BUT.

La maquette des BUT totalise 36 700 heures équivalentes aidées. Le programme national commun à tous les IUT de France est strictement respecté pour garantir la qualité et l'équivalence avec la métropole. Pour réduire l'enveloppe budgétaire de près de 8%, une partie de la troisième année est financée par des fonds propres issus de l'alternance, à hauteur de 4770 heures. L'objectif principal est de réduire le nombre de groupes, notamment les TP, en refusant les effectifs inférieurs à 10. La rationalisation des groupes et des heures a permis d'optimiser le déploiement de la maquette.

Cette mesure répond à l'enveloppe budgétaire et aux contraintes de personnel : seuls 30% des cours sont assurés par des titulaires, et 50% avec les contractuels, le reste incombant aux CEV.

Le volume horaire en formation initiale reste équivalent aux 32 000 heures du DUT. Conformément au déploiement du BUT, la troisième année sera partiellement financée par des ressources propres.

Monsieur le vice-président soumet l'offre de formation 2026-2031 : maquettes de l'IUT au vote de la CFVU.

Offre de formation 2026-2031 : maquettes de l'IUT.	Pour : 23 Contre : 15 Abstention : 0
--	--

1.3 UFR SHE

Rapporteur : Chantal VERKINDT

L'offre de formation reste inchangée car les objectifs sont atteints. Elle comprend six licences et six masters. Le parcours tropimundo est mutualisé avec le parcours BEST et financé sur convention. Les LAS en filière STAPS sont maintenus malgré une réduction du nombre d'étudiants.

Deux maquettes sont étudiées pour 2027 : le CPES Biomès, sous condition d'un cofinancement minimum de 50% par le rectorat, et un troisième master STAPS soumis à des critères de soutenabilité. Hormis le CPES, les formations initiales respectent l'enveloppe allouée malgré la réduction de 8% des HETD. Le résultat a été inférieur à moins 8%.

L'objectif atteint dès le départ ne nuit pas à la qualité des formations. Le traitement de cette NOF a intégré les retours des comités de perfectionnement et du monde professionnel. Ce dialogue continu avec les branches professionnelles visait à améliorer l'employabilité des étudiants. Ce premier impératif a été maintenu.

Le renforcement de certaines compétences en licences et masters a nécessité la création de nouvelles UE. L'objectif a été atteint en réduisant certaines UE disciplinaires en masters et en optimisant l'organisation pédagogique. Cette méthode a permis de réduire les coûts sans diminuer drastiquement les heures étudiantes. La professionnalisation des diplômes a été renforcée.

La qualité et la diversité de l'offre de formation ont été préservées sans réduire le nombre de diplômes. Concernant l'offre de formation, je m'adresse aux élus étudiants suite à leur discours introductif. Je souhaite apporter des précisions en tant qu'élue de la CFVU et directrice de composante. Je conteste l'affirmation relative à une géométrie variable basée sur des critères opaques.

Les échanges entre directions de composantes ont permis d'expliquer les spécificités et contraintes de chacun. Ces éléments ont été détaillés à la CFVU la semaine dernière et aujourd'hui. La proposition actuelle résulte d'une solidarité assumée et consentie entre composantes, malgré des réductions diverses.

Ma composante ayant réduit son offre de plus de 8%, j'accepte que d'autres aient moins réduit. Cette démarche s'inscrit dans une solidarité inter-composantes, discussions auxquelles les élus étudiants n'ont pas participé. Les accords issus des discussions sont rapportés en CFVU. La NOF doit être revue pour validation dans un mois en réintégrant des UEO.

La charge opérationnelle de votre demande semble sous-estimée. Réintroduire des UEO impose de modifier toutes les maquettes de licence sous un mois. Aucune équipe pédagogique n'entamera un tel chantier. Les UEO n'ont pas été remplacées par des UE disciplinaires. Leur réduction participe à l'effort collectif sans substitution. Réintégrer des UEO nécessiterait de supprimer des UE disciplinaires.

Ce n'est pas un simple échange. Les équipes se sont investies pour atteindre les objectifs qualitatifs. Cet effort collectif doit inclure la part demandée aux UEO. Votre position est difficile à comprendre malgré vos préoccupations pédagogiques. Les activités sportives et culturelles subsisteront sur les campus après les UEO. Des services communs existent pour pallier l'absence des UEO.

Ce renoncement aux UEO de L1 doit être nuancé au regard des contraintes actuelles. Cette situation pourrait évoluer. Concernant la méthode, je conteste l'interprétation d'un vote contre massif. Bien que les chiffres soient possiblement exacts, leur sens est mal compris. Votre opposition n'était pas explicite, ce qui a biaisé mon vote.

J'ai voté contre pour suspendre le processus et obtenir des éclaircissements. Le manque de transparence lors des votes peut fausser les scrutins et mérite une réflexion méthodologique. Je souhaite répondre car votre intervention doit être intégrée au débat, au-delà d'une simple opposition. Cette prise de parole arrive malheureusement tardivement.

Monsieur le vice-président soumet l'offre de formation 2026-2031 : maquettes de l'UFR SHE au vote de la CFVU.

Offre de formation 2026-2031 : maquettes de l'UFR SHE.	Pour : 23 Contre : 15 Abstention : 0
--	--

1.4 IAE

Rapporteur : Jérôme GARDODY

Regrette l'absence d'accord entre les usagers, la gouvernance et les composantes concernant l'offre de formation. C'est un constat objectif. Notre objectif commun demeure le développement du territoire et de la jeunesse. Concernant l'IAE, nous avons sollicité la gouvernance et les collègues pour intégrer nos spécificités. Quelles sont ces spécificités ?

L'offre de formation 2023-2024 a diminué suite à la perte de six enseignants titulaires entre 2019 et 2023 sans remplacement. Avec un taux d'encadrement inférieur à 30%, nous avons réduit les maquettes et fermé certains parcours pour maintenir la qualité pédagogique et limiter la charge de travail.

L'IAE présente la volumétrie HETD la plus faible.

Pour définir la nouvelle offre de formation, nous avons supprimé quatre parcours et deux mentions. La L3 économie-gestion comprend désormais deux parcours : l'un en comptabilité, contrôle et audit, l'autre en gestion des organisations.

Ces parcours facilitent l'accès aux masters en formation initiale, notamment en marketing, tourisme, contrôle comptabilité et audit ainsi qu'en GRH.

Cette réorganisation a initialement réduit l'offre de plus de 8%. Suite à la suspension de la L3, nous collaborons avec la faculté de droit et d'économie pour une mention économie et gestion incluant la L1 et la L2 via l'AFDE. Le directeur de l'AFDE a sollicité notre participation en HETD pour ces deux parcours. Environ 190 HETD ont été débloqués pour la faculté de droit et d'économie.

Le taux atteint moins 6,6 %, respectant les orientations de la gouvernance sur la volumétrie horaire. L'offre de formation de l'IAE présente des atouts malgré des contraintes de réduction des maquettes. L'optimisation du parcours licence inclut désormais le parcours ACCA vers l'expertise comptable.

Des modules sur l'intelligence artificielle, la transition écologique, l'internationalisation et la contextualisation ont été intégrés. Ces ajouts permettent de former des managers connaissant les enjeux du territoire et de la zone océan indien. L'objectif est de garantir une formation de qualité malgré les contraintes.

Monsieur le vice-président soumet l'offre de formation 2026-2031 : maquettes de l'IAE au vote de la CFVU.

Offre de formation 2026-2031 : maquettes de l'IAE.	Pour : 23 Contre : 15 Abstention : 0
--	--

1.5 UFR LSH

Rapporteur : Mylène EYQUIEM

Souhaite réagir aux échanges de la semaine dernière concernant la neuf de la LSH. Il convient d'apporter des précisions historiques pour justifier le maintien de la licence d'histoire à l'UFR LSH. L'offre de formation actuelle a évolué vers la dé-suspendu des licences Infocom et sciences sociales.

Auparavant, un portail porté par l'histoire et la géographie proposait des options spécialisées uniquement en troisième année. Ce changement résulte d'une contrainte ministérielle ainsi que de souhaits d'étudiants et de collègues. Désormais, les licences Infocom, sciences sociales, histoire et géographie débutent dès la première année.

L'offre intègre également le retour des masters espagnol et anthropologie. L'objectif de la NOF est de rattraper le volume horaire des licences pour atteindre 1 500 heures. Certains travaux personnels ne sont plus en vigueur cette année. L'objectif est d'aligner les heures de licence sur celles des autres composantes. Le cadrage des masters vise un minimum de 500 heures.

L'accent est mis sur une offre qualitative. La soutenabilité budgétaire impose de ne pas épuiser les équipes. L'offre limite le recours aux heures complémentaires et exclut les CEV en master. La stratégie consolide les licences pour encourager la poursuite en master via des titulaires. Cette offre évolue selon les moyens RH pour garantir la qualité. Les rapports HCERES servent de base.

Les conseils de perfectionnement et les retours des étudiants en conseil de faculté sont essentiels pour identifier leurs besoins. La comparaison avec les étalons nationaux permet d'ajuster l'offre de formation au contexte local. Le plurilinguisme spécifique à l'île, mêlant français et créole, complexifie la gestion scolaire.

Ces éléments fondent une offre qualitative comprenant : une licence bilingue allemand-anglais pour accroître les débouchés touristiques et un Master Lettres ouvert avec des options professionnalisantes liées au livre. Un Master Monde du livre est proposé avec une forte implication de professionnels.

Il conserve les aspects de la littérature française et francophone, privilégiant l'adaptation au sein de l'UFR LSH. La mutualisation est réduite au profit d'une spécialisation disciplinaire accrue. L'orientation professionnelle est affirmée pour répondre aux critiques sur la professionnalisation de l'UFR LSH.

Bien que non préparant à des métiers spécifiques, la formation assure une insertion professionnelle avec un taux élevé. Les stages sont majorés. Des UE de management et de projets tutorés sont ajoutées aux enseignements disciplinaires. Ces modules sont essentiels pour les étudiants visant l'enseignement, car le concours se déroule au second semestre de L3.

La gestion de groupe et des collègues est ainsi intégrée pour compléter le parcours. Les enseignants doivent travailler en collectif et gérer leur communication. Le poste de coordonnateur exige désormais des compétences en management. Des modules d'entrepreneuriat permettent aux étudiants de créer leur entreprise pour diversifier leur orientation professionnelle. A l'UFR LSH, la LVE est majorée.

Des cours disciplinaires sont dispensés en anglais grâce à la formation Emerald de la Maison des Langues. L'accès à la recherche est accru en licence et en master. Des mineurs spécifiques sur l'IA sont proposés. L'utilisation de l'IA requiert une réflexion préalable et une expertise pour évaluer la qualité des traductions. La maîtrise des prompts est nécessaire pour éviter des contenus génériques.

L'UFR LSH propose d'approfondir l'usage de ces outils pour gagner du temps tout en maintenant la qualité réflexive. Nous travaillons en partenariat avec diverses composantes. Nous souhaitons nous ouvrir vers l'IAE, l'INSPE, l'Institut Confucius et la Maison des Langues. La qualité de nos formations est garantie, malgré un volume horaire inférieur à 1500 heures en licence.

Les concours du second degré se prédisposent durant la licence et le master, notamment au second semestre de L3. Nos étudiants obtiennent d'excellents résultats aux concours nationaux, fait confirmable par la directrice de l'INSPE.

Nous figurons parmi les meilleures académies. Cela démontre la préparation efficace des étudiants dès la licence. L'UFR LSH propose ainsi une formation de qualité.

Monsieur le vice-président soumet l'offre de formation 2026-2031 : maquettes de l'UFR LSH au vote de la CFVU.

Offre de formation 2026-2031 : maquettes de l'UFR LSH.	Pour : 24 Contre : 14 Abstention : 0
--	--

1.6 UFR DE

Rapporteur : Faneva Tsiadino RAKOTONDRAHASO

L'objectif prioritaire des équipes administratives et pédagogiques est d'assurer une formation de qualité aux étudiants. Le sous-financement chronique des universités impose une gestion ingénieuse et des choix difficiles. Ma mission consiste à maintenir les formations vivantes pour garantir la qualité de l'enseignement.

L'expérience passée démontre qu'une formation non soutenable financièrement dégrade la santé mentale des équipes sans apporter d'améliorations. L'absence de moyens a conduit à rationaliser l'offre de formation pour maintenir la qualité. En FDE, aucune formation n'a été fermée malgré la nécessité de proposer un projet tenable. Concernant les UEO, les activités sportives et autres resteront ouvertes aux étudiants. Pour les 8%, deux UFR ont atteint ce seuil. Ce résultat repose sur un principe de solidarité et un effort commun conformément à la note de cadrage. Malgré la faible dotation de la composante FDE, cet objectif a été rempli pour maintenir l'équilibre et la survivance.

Je comprends les spécificités de l'établissement et préconise un budget de formation soutenable pour éviter les erreurs passées. Concernant l'enseignement de l'anglais, la note de cadrage impose le format TD en formation initiale. En formation continue, le format CM est privilégié car ces cursus disposent de ressources propres.

La MDL peut s'exprimer sur ce point, mais le choix d'orientation appartient à la formation continue. Face au sous-financement de l'écosystème universitaire, deux options s'imposent pour la nouvelle offre : présenter une formation soutenable ou subir des plaintes systématiques. Je refuse de renouveler l'expérience subie durant 3-4 ans dans la composante FDE pour les étudiants et les équipes.

La note de cadrage vise le respect des données chiffrées et le bien-être ainsi que la santé mentale de tous. La qualité de la formation demeure notre priorité. L'offre et la maquette de formation restent inchangées. Nos équipes agissent dans l'intérêt des étudiants, car leur présence justifie notre métier.

Monsieur le vice-président soumet l'offre de formation 2026-2031 : maquettes de l'UFR DE au vote de la CFVU.

Offre de formation 2026-2031 : maquettes de l'UFR DE.	Pour : 23 Contre : 15 Abstention : 0
---	--

1.7 UFR ST

Rapporteur : Patrick FROUIN

Représente Mme le doyen Brigitte Grondin-Pérez. L'UFRST et les autres UFR investissent fortement la pédagogie, notamment via la licence en APC pour les étudiants. Un engagement étudiant transversal à la FST forme des citoyens ouverts. La maquette modifiée concerne trois licences. Un effort supplémentaire a permis d'atteindre l'objectif de -8% demandé par la composante. En licence informatique, les groupes de TD passent à 70. Cette mesure reflète la réalité actuelle. Le département manque de moyens humains suite à des départs à la retraite non renouvelés. Le recrutement est difficile car les professionnels sont mieux rémunérés ailleurs que par les 43 euros de l'heure des vacataires. La maquette initiale prévoyait des groupes A40 désormais irréalisables, générant une économie de 170 heures. La licence SV, structurée en APC, a réduit son volume horaire en convertissant des TP et TD en CM. Ce changement impacte fortement le nombre d'heures vu l'effectif important, avec un gain de 156 heures. Les LAS sont maintenues selon les effectifs actuels. La licence sciences pour l'ingénieur a réduit chaque UE de deux heures pour diminuer la charge des enseignants sans dégrader la formation. Globalement, le gain est de 460 heures, soit une réduction de 7,1%, proche de l'objectif. C'est le meilleur compromis acceptable sans dégradation.

Monsieur le vice-président soumet l'offre de formation 2026-2031 : maquettes de l'UFR ST au vote de la CFVU.

Offre de formation 2026-2031 : maquettes de l'UFR ST.	Pour : 22 Contre : 14 Abstention : 2
---	--

1.8 MDL

Rapporteur : Isabelle AUGUSTE

La Maison des Langues contribue à la politique linguistique de l'université via divers dispositifs : des diplômes d'université pour les étudiants et publics externes, et des cours pour les étudiants internationaux en échange.

Elle propose un DU général d'anglais sur deux ans, un DU de perfectionnement d'anglais (60 heures TD/an) et un DU de langue et civilisation orientale de l'océan indien (240 heures TD) incluant le créole, le tamoul et l'arabe. L'offre pour les étudiants internationaux représente 60 ECTS et 580 heures TD, incluant le FLE, des tandems linguistiques et des cours sur la société réunionnaise ou la francophonie. Ces activités servent les objectifs stratégiques de développement linguistique, d'intégration internationale et de valorisation culturelle régionale.

Monsieur le vice-président soumet l'offre de formation 2026-2031 : maquettes de la MDL au vote de la CFVU.

Offre de formation 2026-2031 : maquettes de MDL.	Pour : 24 Contre : 13 Abstention : 1
--	--

1.9 ICR

Rapporteur : Aline KWAN

Pour l'année précédente, nous présentons 9 DU contre 2 DU. Le volume horaire comprend deux DU de chinois et langue et civilisation chinoise, ainsi que trois DU d'une année de 120 heures. Nos cours de langue et de civilisation sont subventionnés par des partenaires chinois. L'université n'a donc aucun coût dès lors que les conventions sont signées. L'Institut Confucius intervient pour les LV2 chinois dans plusieurs composantes, notamment les offres UEO. Des cours sont accessibles hors cursus ou en cours du soir.

Monsieur le vice-président soumet l'offre de formation 2026-2031 : maquettes de l'ICR au vote de la CFVU.

Offre de formation 2026-2031 : maquettes de ICR.	Pour : 23 Contre : 13 Abstention : 2
--	--

Questions diverses :

La charte des enseignements :

Chantal VERKINDT : demande ce qu'il en est du travail sur les MCCC ? Un document final concernant la charte des enseignements et le calendrier de l'établissement est-il disponible ? Il convient de diffuser les actes des groupes de travail pour servir de base. Le calendrier impactera le choix des MCCC pour les licences se terminant tardivement suite aux stages.

Marie BOIRON : indique qu'elle rédige les conclusions des GT pour une diffusion la semaine prochaine. Celles-ci seront soumises à relecture et validation des composantes, services, élus et étudiants. La CFVU du 21 avril présentera ces documents ainsi que le règlement général des études. Ces éléments faciliteront l'avancement des MCCC prévues pour la CFVU de juin.

Chantal VERKINDT : remercie Marie BOIRON pour ces précisions. Je pensais que les MCC devaient être remontés plus tôt.

Marie BOIRON : précise que le calendrier reste inchangé. La CFVU est prévue le 14 juin pour valider le règlement général des études. Cela permettra aux composantes d'établir leurs MCCC et RSE.

Chantal VERKINDT : remercie pour toutes ces précisions.

M. le VPVU : Le package charte des enseignements sera transmis aux composantes et départements pour avis. Un envoi spécifique sera adressé aux élus étudiants avant le passage de la charte en avril 2026. Une démarche identique sera initiée concernant le RGE pour recueillir les propositions des composantes et des élus. Une attention particulière est portée sur l'encadrement de l'engagement étudiant, jugé insuffisamment lisible dans le RGE. Les élus étudiants sont invités à soumettre des éléments pour améliorer cette valorisation. Ces documents seront envoyés prochainement.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Vice-président lève la séance à 11h30.

La secrétaire de séance,


Marie Boiron

Le Président de séance,

 C. Dorel

M. BOIRON

L. DIDIER